



Secrétariat Technique d'appui à la Plateforme ministérielle de coordination pour le Sahel

Projet de Termes de Référence

La visite conjointe dans la région du Sahel des Nations Unies, de l'Union africaine, de la Banque Mondiale, de l'Union européenne et de la Banque africaine de développement, conduite du 4 au 8 novembre 2013, a marqué une première étape dans les efforts des organisations participantes pour améliorer leur coordination et coopération afin de mieux cibler et d'être plus efficaces dans leurs interventions au Sahel. En marge de cette visite conjointe, les Ministres des régions du Sahel, de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb ainsi que des partenaires internationaux se sont rencontrés à Bamako le 5 novembre 2013 et ont décidé de mettre en place une plate-forme régionale ayant pour vocation d'améliorer la coordination dans leurs actions, de mobiliser des ressources et de définir les priorités régionales dans le Sahel. Cette Plate-forme se réunira une fois tous les six mois. Les Ministres se sont aussi accordés sur la mise en place d'un Secrétariat Technique co-présidé par l'Union africaine et les Nations Unies pour assister cette Plate-forme.

Objectif global

Placé sous l'autorité et la co-direction du Haut Représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel et du Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest, le Secrétariat apportera un appui technique au mécanisme de coordination régionale, la *Plateforme ministérielle de Coordination*, qui s'assurera que les priorités régionales continuent de faire l'objet d'un accord et maintiendra la cohérence des efforts des divers acteurs dans la mise en œuvre de leurs Stratégies Sahel respectives tout en s'assurant de tirer le meilleur profit des synergies existantes.

Fonctions

Le Secrétariat Technique assumera principalement les fonctions suivantes:

- Développer et maintenir à jour une cartographie de l'ensemble des stratégies/initiatives Sahel des organisations régionales et internationales.

- Analyser la cartographie et faire des recommandations sur les actions à entreprendre pour combler les lacunes et tirer profit des synergies identifiées dans les interventions de la communauté internationale.
- Harmoniser les stratégies/initiatives en faveur du Sahel pour en assurer la cohérence.
- Mettre en place des groupes de travail thématiques correspondant aux principaux piliers des différentes Stratégies Sahel (gouvernance, sécurité, résilience et développement des infrastructures, etc.).
- Développer une stratégie globale de communication et d'échange d'information afin d'assurer la visibilité des interventions dans le Sahel.
- Développer les documents de travail des réunions biennuelles et de toute autre réunion de la Plateforme de Coordination. Ceux-ci comprendront les programmes, notes conceptuelles, et notes d'information sur les processus nationaux et régionaux de mise en œuvre de projets, y compris les défis rencontrés. Sur la base de ces notes d'information, la Plateforme pourra suivre les progrès dans l'appui coordonné de la communauté internationale et prendre des décisions stratégiques appropriées, y compris celle d'adapter les orientations prises.
- Préparer les rapports des réunions de la Plateforme, maintenir les archives et assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions.
- Faciliter l'appui logistique au travail de la Plateforme, y compris en particulier pour la mobilisation des ressources.
- Toute autre fonction instruite par la Plateforme de Coordination.

Composition

Le Secrétariat Technique est co-présidé par l'Union africaine (UA) et les Nations unies (NU) et se compose, exclusivement, de la Banque Mondiale (BM), de la Banque africaine de développement (BAD), de la Banque islamique de développement (BID), de l'Union européenne (UE), de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD).

Modalités de fonctionnement

- Le Secrétariat Technique se réunira une fois par mois sous l'égide de la co-présidence de l'Union africaine et des Nations unies. Il se rencontrera plus régulièrement pendant la

phase initiale. Il convoquera des réunions extraordinaires si nécessaire. La Présidence de la Plateforme de Coordination pourra convoquer des réunions à sa convenance.

- Le Secrétariat Technique utilisera les technologies de l'information, telles que les vidéo conférences et les réunions téléphoniques mais se rencontrera également physiquement à Bamako, à Dakar ou à tout autre endroit convenable.
- Chaque membre du Secrétariat Technique prendra à sa charge les frais de participation de ses représentants aux réunions.
- En ce qui concerne la co-présidence, l'équipe des Nations unies est composée de personnel basé à Dakar. L'équipe de l'Union africaine est composée de personnel de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL), basée à Bamako.